

2.

Séminaire du 29 Novembre 2005

Compte rendu de Loïc Duchesne (Master 2 Histoire),
Cyril Duval (Master 1 Histoire) et Thibault Surtouc (Master 2 Histoire)

1^{ère} intervention :

Jean-René Trochet,

**« Les maisons paysannes en France de la fin du Moyen Âge au XX^e siècle.
Données et hypothèses. »**

Jean-René Trochet, professeur de géographie à l'Université de Paris IV-Sorbonne, indiqua tout d'abord à l'auditoire que l'intitulé de son intervention était très ambitieux et décalé puisqu'en fait il démarre son étude au XX^e siècle (période de l'Entre Deux Guerres) pour ensuite remonter dans le temps.

Il s'agit d'une étude sur les maisons paysannes en relation avec les données fonctionnelles : bâtiments, animaux, récoltes, extérieur de la maison. Un des problèmes fondamentaux résulte dans le stockage des récoltes qui selon les régions, prend des formes différentes.

Le lieu principal de la ferme est la grange. Elle est, à défaut un espace vague où se range un peu de tout : elle est le lieu où s'effectuent diverses opérations agricoles à l'image du stockage des gerbes et du battage (séparation du grain et de la paille). Ceci implique dès lors une répartition géographique : au XIX^e siècle, il n'y avait pas de grange car les opérations de séparations se faisaient à l'extérieur. Cette pratique prend ses racines sur les bords de la Méditerranée ainsi que sur la façade Atlantique.

Une question se pose : à partir de quelle date la grange existe ? François Sigaut la situe entre la fin de l'Antiquité et le début du Moyen Âge. Cette transformation est parallèle à la révolution de l'engrangement du foin lié à l'apparition de la faux dès le second Age du Fer.

Nous avons donc la grange et le fenil pour le stockage du foin. Y a-t-il eu un mariage entre ces deux bâtiments ? Il existe des variations régionales. La grange est un local individualisé et séparé des autres parties de la ferme. Ailleurs, la grange peut être aussi associée avec le fenil ou avec l'étable. Une troisième zone existe où le battage est fait à l'extérieur quelques temps après la récolte.

Première partie : Les maisons avec grange dans l'Est et le Grand Nord de la France.

Dans ces contrées, on distingue deux types morphologiques de maisons paysannes. D'une part les maisons blocs à travées, et d'autre part des bâtiments s'organisant autour d'une cour fermée. Là, la localisation de l'étable et du logis peut varier. Les maisons blocs étaient associées le plus souvent à un village rue. La partie qui s'étendait devant la maison servait de cour, d'où son étendue.

Y compris dans les petites exploitations du XVII^e, la grange est séparée et indépendante. Entre la fin du Moyen Âge et le début de l'époque Moderne, on constate un changement dans l'organisation des granges et de leurs dispositions. On passe d'un plan basilical (grange monastique) à un modèle de cour fermée où la grange ne va plus être ouverte sur les murs pignons mais sur les murs gouttereaux.

A partir du XVI^e siècle, les granges se miniaturisent en vue du changement des techniques de construction : les murs gouttereaux deviennent les murs porteurs. L'équilibre général de la grange se trouve modifiée avec l'utilisation d'une charpente triangulée, leur organisation devient plus logique et ergonomique. Mais reste les difficultés d'intégration de la grange dans les cours fermées si elle est antérieure aux autres bâtiments de la ferme.

Deuxième partie : La grange avec étable dans le Sud et Ouest

On observe une même répartition typologique et des fonctions similaires : les maisons s'organisent autour d'une cours ouverte, mais on constate des différences. Ces fermes sont à cours ouvertes. Le porche apparaît dès le XVIIe siècle.

Nous sommes dans des régions où l'élevage bovin est dominant aux XVIIIe-XIXe siècle, et où l'on observe des espaces destinés à l'alimentation des bovins autour des bâtiments d'exploitation. Il y a là une pâture des animaux : pré de maison, pasquier, verchère, jouxtant l'exploitation. Il existe aussi une pratique qui consiste à ne pas rentrer la paille, qui reste dans la cour : son stockage est extérieur.

Troisième partie : Maison avec battage à l'extérieur dans le Grand Ouest français

La grange est un espace central, où le fenil est situé en bas pour alimenter directement les animaux. Le fourrage est entreposé à même le sol et en meules. Les maisons ne contiennent pas d'étages, elles ont un seul niveau. De même sorte, il n'y a pas de grenier de stockage, il faut sortir dehors pour aller chercher le grain ou bien pour aller à l'étable.

DEBAT :

Jean-Marc Moriceau :

L'intervenant a montré la complexité de la structuration spatiale de l'habitat rural à différentes échelles (canton). Ceci répond à des logiques et des pratiques anciennes. La grange médiévale est ouverte sur le pignon mais s'accorde mal d'un plan structurel à cour carrée, mais entre le XVIIe et le XIXe siècle, on a l'impression que la grange médiévale est chassée des cours carrées. Qui construisait ces granges ?

La réponse est liée aux caractéristiques des constructeurs, ce sont les élites économiques : laïcs (grand lignage) et ecclésiastiques (plus de chance de conservation à travers les siècles). La grange médiévale que l'on connaît aujourd'hui représente le modèle ecclésiastique de l'exploitation agricole. Comment engrange-t-on à l'époque ? Y a-t-il un problème de main-d'œuvre ?

Les salariés agricoles coûtent cher au XVIIe siècle, alors que l'on trouve une masse de journaliers avant la Peste noire (1348). Ces granges sont souvent gérées en faire-valoir direct par les moines convers.

Au passage du faire-valoir indirect, le bâtisseur sera plus regardant sur les coûts de production dans le but de dégager un profit. Il y a là un statut juridique des personnes et des biens, un accord tacite se crée entre le propriétaire et le locataire dès lors que l'outil de production est un instrument de rente devant être confié aux spécialistes.

Christophe Maneuvrier :

La Normandie est montrée comme une région de carrefour à propos des granges. Dès le XIIIe siècle, la majorité des granges normandes sont à entrées latérales. On n'a pas d'exemple de grange basilicale avant le XIIe siècle. Nous constatons un modèle social de seigneurie local.

La grange à dîmes sert pour le stockage et non pour le battage. Le stockage en grange succède au stockage en silo, qui ne semble pas dépasser le XIIIe siècle.

Tous les travaux agricoles (XIIe-XIIIe siècles) sont sujets à corvée sauf les semailles et battages. On ne sait pas qui battait et où (intérieur/extérieur ?) La grange est un espace très protégé (animaux).

Pierre Brunet :

En quoi le plan basilical pose-t-il le problème technique de l'entrée des grains ? Il existe deux aires, une pour le stockage des gerbes, puis une autre pour le battage (la bâtière). L'entrée des gerbes peut-être faite par la gerbière à hauteur de l'étage.

La hauteur de coupe des blés est importante. En Normandie, on passe de la faucille à la faux seulement au début du XIXe siècle. La hauteur de la paille est multipliée par deux ou trois, ce qui pose le problème du stockage entraînant la construction de plus grande granges. De plus, si l'on ajoute des rendements en augmentation, la capacité de stockage doit croître.

Jean-René Trochet :

La grange à ouvertures en gouttereaux est mieux adaptée aux petites et moyennes exploitations. Mais au XIXe siècle, on observe des constructions basilicales en Sologne.

Jean-Marc Moriceau :

Le développement des meules est lié à cette baisse de la hauteur de coupe qui crée des volumes d'engrangers trop importants. De 1715 à 1789, règlement par règlement, édit par édit, on peut cartographier cette évolution.

Christophe Maneuvrier :

En Normandie, pas de vaine pâture collective aux XIIe-XIIIe siècles. On observe une vieille pratique dès le XIe siècle, celle de l'estoublage (envoi des porcs sur les chaumes), mais celle-ci disparaît au XIIIe siècle.

Gaëtan Congès :

A-t-on travaillé sur l'orientation des ouvertures des granges pour limiter les effets du vent et du froid ?

Jean-René Trochet :

Il y a un lien avec l'apparition des porches, il serait intéressant d'étudier l'évolution de l'orientation des bâtiments.

Marcel Rousard :

Le stockage des gerbes nécessite un bon séchage préalable. Divers problèmes climatiques se posent : la construction des granges se fait-elle par rapport à la circulation de l'air et aux risques d'incendie.

Jean-René Trochet :

Nous constatons des divergences régionales.

2^{ème} intervention :

Gaëtan Congès,

**« Les grandes bergeries de la Crau du I^{er} siècle avant J.-C. au IV^e siècle :
un système intensif d'élevage. »**

La Crau est une plaine caillouteuse à l'Est du Rhône qui s'étend sur 35 000 hectares entre Martigues et Arles dans le département des Bouches du Rhône. Géologiquement, elle est située sur l'emplacement de l'ancien delta de la Durance. Par sa pente très régulière, on a l'impression d'une grande plaine. Aujourd'hui, il n'en reste à peu près qu'un cinquième et ceci sous des allures de steppes. Le reste a été transformé en labours (XVIe siècle) en rapport avec l'apparition des premiers canaux d'irrigation. Cette région se distingue par son absence d'érosion et d'accumulation de sédiments. Le niveau du sol depuis l'Antiquité n'a pas bougé.

Le bâti est organisé autour d'un puits avec une nécessité constante d'eau. On y observe une végétation rase parsemée de touffes éparses. 50% de l'espace est occupé par des galets arrachés des

Alpes par la Durance. Deux couches se superposent : la couche profonde composée de galets calcaires agglomérés dans un ciment compact et la couche supérieure faite de galets de quartzite arrachés au massif ancien.

On observe une faune comparable à celle des zones sèches de l'Espagne du Sud. Depuis longtemps, l'élevage des moutons fait la richesse de La Crau tout comme les plantations de pêcheurs.

Les puits sont essentiels à la vie des moutons, c'est la première installation faite avant les bâtiments (bergeries) : pas d'habitats visibles, le propriétaire des moutons habite ailleurs, seules bergeries et cabanes de bergers occupent cet espace.

Il y a peu d'enfouissement, ce qui permet de voir des vestiges des différentes époques au même niveau. Tous les aménagements sont visibles par photographie aérienne (néolithique, époque romaine et Moyen-âge).

Pour ce qui concerne les aménagements néolithiques, on constate un mur abri orienté au Nord pour contrer le Mistral. De plus, l'aménagement des galets atteste le plus souvent d'une construction antique (on trouve notamment du matériel antique près de ces découvertes). Une régularité des distances s'opère entre les groupes de bergerie appartenant à un même propriétaire. On devait subdiviser le troupeau en unités globales (500 à 600 moutons). La longueur des bâtiments n'excède pas 45 mètres et se terminent par une extrémité pointue. De même, l'attestation de poteaux atteste la présence de bâtiments couverts. La porte latérale à l'ouest, donne sur l'enclos qui permet de laisser les bêtes libres sans surveillance. Celles-ci n'accèdent pas à la pointe de la bergerie. Aux pieds des murs, on observe une couche de terre où les galets ont été sélectionnés pour surmonter un mur en pisé. Les murs sont bas : 80 à 90 centimètres et permettent de porter des toits d'environ 4 mètres au milieu de la structure. Des répliques de petites bergeries (cabanes en pointe) existent pour isoler certains moutons (blessures, maladies).

La présence d'arbres (aspect steppique) se retrouve dans deux zones de La Crau. La première en bordure du Rhône et proche des marécages où les nappes phréatiques sont peu profondes. Le rehaussement du Rhône a entraîné une hausse de ces nappes d'où une humidité suffisante pour le développement de cette faune.

La deuxième zone, située dans le Nord de La Crau a bénéficié de l'irrigation dès le XVI^e siècle, rechargeant les nappes phréatiques à partir de la Durance. Certaines bergeries ont des subdivisions internes : un pédiluve pour les bains purificateurs des moutons (phénomène attesté par Varon). A côté de ces bergeries, des fours (carrés) sont protégés du vent par un fossé et par des tuiles. Des portes manoeuvrantes existaient pour séparer les diverses pièces de la bergerie, ce qui permettait de créer des passages pour compter les moutons et repérer les malades ou blessés.

Les fours à pain se composent quant à eux d'une palissade en arc de cercle pour protéger le feu.

Les bergeries sont toujours situées à proximité de puits (carrefour entre les bergeries) car il fallait faire boire les moutons deux fois par jour. Les puits ont aussi une protection en branchage pour se protéger du mistral afin de verser l'eau dans les seaux. On retrouve peu de vestiges de murs pignons puisque étant constitués de branchages ou de toiles. Les bergeries antiques ont des poteaux axiaux mais pour les plus modernes, on constate une disparition de ces poteaux au profit de contreforts extérieurs sur les murs.

Fin du XIX^e siècle, avec la conjoncture économique et le développement de l'élevage ovin, furent construites de nouvelles bergeries plus riches et résistantes ayant une toiture de tuiles et dont le côté était contre le vent. Le berger n'était pas un homme isolé et venait avec sa famille, ce qu'atteste encore Varon de même que des témoignages de transhumance.

Conclusion

Les bergeries sont des bâtiments couverts. Les traditions de La Crau mentionnant des élevages avec transhumance, attestent indubitablement d'une présence de moutons. Les analyses archéozoologiques et celles de sédiments ont démontré la présence de moutons par la découverte de sphérolites (calculs générés par l'intestin du mouton). De même, les phytolithaires (grains d'opale

fabriqués par les végétaux) que l'on retrouve dans les excréments de moutons attestent aussi cette présence.

Les habitats et les cabanes de bergers sont visibles dès le Néolithique mais on constate une absence de traces à l'Age de Fer (vu que l'élevage n'était qu'une occupation journalière).

Les bergeries sont liées à la création de la colonie d'Arles en -46 par les colons d'Italie du Sud. C'était un chemin de transhumance de longue distance depuis l'Antiquité.

Les moutons de race de Tarente étaient assez fragiles au froid ; de ce fait les colons avaient amenés avec eux ces moutons qu'il fallait abriter. Au début du XIXe, on introduit le mérinos espagnol avec la bergerie impériale d'Arles mais lui aussi fragile au froid.

Là on redécouvre la bergerie couverte. La forme de pointe en abside permet de mieux résister au vent. Ces bergeries disparaissent du fait des conditions sociales et politiques : une transhumance sur une grande distance doit s'effectuer dans un calme politique (comme ce fut le cas pour les Comtes de Provence qui unifient les systèmes de relation).

On pense qu'environ 100 000 moutons sont accueillis avec la transhumance entre le Ier et le IVe siècle. C'est un système particulier qui nécessite moins de surfaces d'estives donc moins de besoin d'aller dans les Alpes.

DEBAT :

Jean-Marc Moriceau :

On a un système de bergeries quand la politique est stable ce qui entraîne nécessairement moins de conflits. La Crau est un espace de stabulation de longue durée (hiver-printemps) qui accueille temporairement de nombreuses têtes.

Gaëtan Congès :

C'est l'œil sélectif de l'archéologue. C'est la première fois que les antiquisants travaillaient sur les vrais vestiges de bâtiments de moutons.

La faune est importante dans les bergeries, avec beaucoup de fœtus d'agneaux morts-nés (environ 20%) d'où un élevage réel et intensif.

Jean-Marc Moriceau :

Quel type d'élevage : viande, laine, fromage ?

Gaëtan Congès :

Il n'y a rien sur un plan archéologique. La raison principale est la laine vu l'importance du textile à cette époque. On ne sait pas si la tonte se faisait dans la bergerie ou dans la villa du propriétaire.

Philippe Madeline :

Retrouve t-on les mêmes caractéristiques architecturales ailleurs que dans La Crau ?

Gaëtan Congès :

Non, pas de plans similaires si ce n'est quelques éléments en Haute-Normandie (toit pentu pour améliorer l'écoulement de la pluie).

Bernard Garnier :

Vous dites qu'il existe 100 000 moutons sur 11 000 hectares. Ceci pose un problème ?

Gaëtan Congès :

Dans La Crau, on voit trois moutons à l'hectare. Mais c'est un calcul à nuancer, il faut faire une moyenne sur la durée.

Il y a une extrapolation à partir de la surface de 11 000 hectares et la totalité de l'espace de la Crau (100 000 hectares) sur laquelle les chiffres doivent se fonder.